



# RAPPORT D'ACTIVITES

## Section plongée du CSLG 13

Assemblée générale - saison 2024/2025

Samedi 13 septembre 2025

Les adhérents de la section plongée du CSLG Marseille se sont réunis à 17 heures 30 à la caserne Donnadieu, 171 avenue de Toulon, salle APL, 13010 MARSEILLE, sur convocation du président.

### Ordre du jour

1/ FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

2/ BILAN MORAL

3/ BILAN FINANCIER

4/ POINT MATERIEL

5/ PROJETS

6/ ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

=====ooo000ooo=====

Après la saison 2023/2024, « *An 1 post-covid* » de la reprise de notre activité sportive, l'année écoulée était une année de développement et de consolidation du fonctionnement et des effectifs de la section plongée du Club Sportif et des Loisirs de la Gendarmerie de Marseille. L'accroissement du nombre de plongées a eu pour corollaire l'augmentation des incidents et accidents de plongée nécessitant une vigilance accrue de tous.

L'exercice se termine avec le chiffre de 35 adhérents. Ces résultats ont été atteints grâce à l'engagement et la participation de tous les bénévoles de la section.

=====ooo000ooo=====

### 1/ Description et Fonctionnement de l'association

La section plongée du Club Sportif et des Loisirs de la Gendarmerie (CSLG 13), affiliée à la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins (F.F.E.S.S.M.), sous statut des associations loi 1901, est organisée autour d'un bureau composé de membres volontaires et est ouverte à tout public (gendarme, militaire, réserviste, personnel employé par la gendarmerie, famille ou civil coopté) visant à faire découvrir le milieu sous-marin dans un esprit respectueux de la faune et de la flore marine.

### ***Notre activité se décompose en deux aspects :***

- Le premier spécifiquement réservé à l'apprentissage de la nage avec palmes et de la plongée subaquatique en piscine. Elle permet à la fois d'acquérir les premiers gestes techniques indispensables prodigués en toute sécurité par des moniteurs ou initiateurs de plongée. Une approche pédagogique, le plus souvent en binôme indissociable, est la première étape avant le « grand saut » dans le monde sous-marin. Cet entraînement en bassin permet aussi de développer une capacité physique nécessaire à la pratique de la plongée subaquatique et le partage des valeurs fédérales (endurance, apnée, cohésion du groupe, etc....).

Ce volet se déroule une fois par semaine sous la responsabilité d'un directeur de plongée (au minimum initiateur de club – niveau E1) et reste dans une ambiance sérieuse mais très conviviale,

- Le second axé sur l'apprentissage de la plongée sous-marine en milieu naturel (du bord de l'eau ou à partir d'une embarcation) donc le but est de progresser et de passer des brevets ou, pour les plongeurs confirmés, d'explorer les fonds marins dans le respect de la charte internationale du plongeur. Dans cet esprit, la section programme des plongées, généralement dans la baie de Marseille, tous les week-ends, si la météo le permet. Elle dispose par ailleurs du matériel nécessaire (bouteilles d'air comprimé, combinaisons, détendeurs, gilets stabilisateurs, lest, etc....) qu'elle met à disposition des adhérents qui débutent afin de leur vivre pleinement la plongée subaquatique dans les meilleures conditions de sécurité possibles.

Cette année, nous avons accueilli deux nouveaux moniteurs fédéraux niveau 1 (MF1) Zuzana FEKIACOVA et Cédric CASTANET ainsi que Christophe MORFIN guide de palanquée-initiateur de club qui sont venus renforcer le collège des encadrants, permettant ainsi de remettre en place les formations théoriques et pratiques ainsi que de programmer régulièrement des plongées d'exploration.

## **2/ Bilan moral**

### **✓ Adhésions**

Comme évoqué précédemment, cette nouvelle saison a permis de développer notre activité et d'accroître nos effectifs jusqu'à 35 adhérents. L'augmentation du nombre de moniteurs et le mode de réservation simplifié avec notre nouveau partenaire militaire, le Club Sportif et Artistique des Armées de Marseille, a également contribué à augmenter notre attractivité pour les nouveaux adhérents.

### **✓ Sortie en Mer**

La signature d'une nouvelle convention de partenariat en septembre 2023 avec la section Plongée du Club Sportif et Artistique de Marseille (La Cigale), implantée aux Bains Militaires sur l'anse de la Malmousque, nous permet de plonger tous les week-ends sauf conditions météorologiques défavorables.

Doté de deux embarcations (bateaux semi-rigides de 13 et 10 places) et de toutes les infrastructures nécessaires à la pratique de la plongée sous-marine, le club de plongée dispose d'un mode de réservation simplifié pour s'inscrire aux sorties en mer et permet des plongées du bord dans des conditions très favorables.

Ainsi, l'année écoulée, la section a pu réaliser 64 sorties en mer (bateau ou bord de l'eau) contre 40 l'année dernière soit 290 plongées.

### ✓ Formation

Au cours de cette saison, le collège des encadrants a validé 3 N1 et 2 N2 sont en cours de formation. Un nouveau candidat est volontaire pour devenir TIV. Eric CHABROL N4 est également en formation moniteur fédéral niveau 1 (MF1).

Fabien THOURET MF1 a obtenu la qualification « Sport Santé » qui lui permet de contribuer au maintien en bonne santé de toutes les personnes.

### ✓ Créneau Piscine

La direction des sports – service des piscines – de la mairie de Marseille, sous l'action du comité départemental de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins, a décidé de nous octroyer à nouveau deux lignes d'eau à la piscine de Pont de Vivaux avec le même créneau horaire que l'année écoulée soit les lundis de 20h15 à 21h30.

## 3/ Bilan financier

L'emploi du site HelloAsso pour les paiements par carte bancaire se révèle une nouvelle fois une réelle simplification du suivi administratif pour la tâche de la secrétaire et le suivi de la comptabilité de la section.

Nous terminons l'année avec une situation financière positive (5.560,82 euros – chiffres arrêtés par le trésorier général du CSLG13) qui nous permettra de faire face à nos dépenses et nos engagements (factures d'entretien et révision du matériel, réépreuve de bouteilles cette année, commande complémentaire de vêtements imprimés CSLG ainsi que notre ancienne dette auprès de MCM plongée pour laquelle une facture d'un montant de 1.400 euros a été réclamée à de multiples reprises sans résultat).

A la date de notre assemblée générale, la section accuse un solde de 7.549,50 euros.

En dépit du coût élevé de la plongée subaquatique (prix pour la plongée, achat équipements personnels), le club tente de vulgariser la pratique de ce sport en proposant des tarifs les plus raisonnables possibles. Ainsi, cette saison, seuls les tarifs des licences fédérales et des baptêmes ainsi que des plongées pour les « passagers » sont en augmentation ; l'ensemble des autres tarifs de la section notamment les plongées pour ses adhérents et le paiement en trois fois sont maintenus.

## 4/ Le matériel

Comme pour les saisons passées, les responsables du matériel, toujours soucieux de son bon fonctionnement, n'ont pas failli à la tâche qui leur incombe. Un inventaire complet du matériel a été réalisé et le registre de suivi du matériel classé EPI (élément de protection individuelle) est toujours tenu par les responsables du matériel de la section.

Les « Inspections Visuelles » des bouteilles détenues par la section se dérouleront fin septembre 2025 et le parc des détendeurs et des gilets stabilisateurs sera révisé en totalité mais en deux vagues pour conserver la capacité de plonger aux adhérents de la section.

Les bouteilles de plongée de la section sont déposées pour partie dans le local technique du club de plongée de la Cigale et le stockage de l'autre partie réservée aux activités de formation en bassin devrait être enfin résolu. Un nouveau local commun avec une autre section devrait être mis à notre disposition. Des travaux de mise en sécurité des blocs devront être alors réalisés au cours de l'année 2025.

La section continuera d'entretenir tout son matériel qui lors des plongées est mis gratuitement à la disposition de ses adhérents.

## **5/ Projets**

### **51) Réalisés :**

#### **✓ Raccordement du local plongée en eau**

Consécutivement aux travaux réalisés dans l'immeuble de grande hauteur, le local du club de plongée a été privé d'eau. L'intervention du vice-président auprès des services compétents de la région a permis d'alimenter à nouveau le local en eau pour permettre le lavage du matériel de plongée.

#### **✓ Journée baptêmes de plongée (journées des blessés et nouveaux arrivants sur la BBD Marseille)**

Dans le cadre de notre partenariat avec le CSAM (La Cigale) mais également afin de développer les liens avec le monde militaire, la section a participé activement à ces évènements en mettant à disposition nos moniteurs (réaliser des baptêmes de plongée) et adhérents (aide logistique) en fonction de leurs disponibilités ainsi que nos moyens matériels.

#### **✓ Achats de vêtements imprimés CSLG Plongée**

Afin de développer le recrutement et de développer un signe de reconnaissance et d'appartenance fort, le logo de la section réactualisé depuis quelques années sert de vecteur de communication. Le club a procédé à la réalisation de tee-shirts, de polos et de bonnets d'hiver qui sont mis à la vente auprès des adhérents. Compte tenu du succès rencontré, la section plongée a recommandé des vêtements imprimés avec notre nouveau logo. La réalisation de casquettes et de coupe-vent est à l'étude.

#### **✓ Accueil d'un groupe de 20 plongeurs du CSAG Plongée Perpignan**

Pour la première fois, les 7 et 8 juin 2025, la section plongée a accueilli un groupe de 20 plongeurs du CSAG Perpignan avec le concours de son partenaire La Cigale. Le CSLG13 Plongée a assuré la logistique : hébergement au centre de vacances « Maison de la Gendarmerie » de Roquefort la Bédoule, déjeuner aux bains militaires, prêt de 25 bouteilles de plongée et leur gonflage ainsi que mise à disposition de petit matériel. Cette opération, très lourde en logistique, a rapporté 525 euros de bénéfice. Le CSAG 66 souhaite renouveler une sortie à Marseille en 2026.

#### **✓ Opération de communication : Baptêmes CSLG plongée le 28 juin**

Afin de faire connaître la section plongée aux différentes unités de gendarmerie, recruter de nouveaux adhérents et favoriser sa situation financière, une journée « baptêmes de plongée » payants était organisée aux Bains Militaires le dimanche 29 septembre 2024. En raison de conditions météorologiques très défavorables, cette opération a dû être reportée au 28 juin 2025. Avec l'aide du CSAM et des embarcations

de notre partenaire, 45 personnes ont bénéficié d'un baptême de plongée en mer. Cet événement, très apprécié par les baptisés, a rapporté 850 euros après déduction du soutien logistique des participants.

## **52) Envisagés**

### **✓ Accueil de clubs extérieurs**

Depuis la réussite de l'accueil du CSAG 66, très satisfait de son séjour, la section Plongée est en mesure de renouveler cette opération au profit d'un club de plongée de la Fédération des Clubs de la Défense.

### **✓ Opérations de communication : journée Portes Ouvertes du CSLG13, opérations Baptêmes plongée au profit du CSAM et du CSLG section Plongée**

Afin de développer la place du CSLG13 au sein des différentes unités de gendarmerie et face à la garnison de Marseille, la section plongée participera aux opérations de baptêmes de plongée organisées par la BDD Marseille-Aubagne ou le gouverneur militaire au profit des blessés du ministère de la Défense.

Une journée de baptêmes de plongée sera initiée au printemps 2026. Cette opération sera destinée aux militaires et aux civils ainsi que leurs familles afin de leur faire découvrir la plongée sous-marine et plus particulièrement la section plongée du CSLG13.

### **✓ Sortie club**

Cette saison, une sortie plongée du club pourra être mise en œuvre au profit des adhérents.

## **6/ Elections**

Comme chaque année, les membres du bureau de la section plongée du CSLG 13 sont démissionnaires. A l'issue des votes, voici la composition du bureau :

**- PRESIDENT DE LA SECTION :** Guy KRAMER

**- VICE PRESIDENT DE LA SECTION :** Thomas COLLETTA

**- CHARGE DU SUIVI TRESORERIE :** Florian SOPPELSA (le premier quadrimestre, le suivi sera réalisé par le président)

**- SECRETAIRE :** Lara CRUZ

**- RESPONSABLES DU MATERIEL :** Philippe BERARD et Bertrand VERLAGUET

**- DIRECTEUR TECHNIQUE :** Jean-Christophe GRENIER

L'ordre du jour étant épousé, le président lève la séance à 19 heures 30.

Le président :



La secrétaire :

